



*Tout ce que ce gouvernement sait faire, c'est geler le point d'indice, rétablir le jour de carence et poursuivre les « réformes » contre nos droits : inacceptable !*

*C'est pourquoi nous serons avec nos collègues du secondaire et leurs syndicats 93 SNES-FSU – SNEP-FSU – SNFOLC – SNETAA FO – CGT Educ'action – SUD Education, contre les réformes annoncées du lycée, du Baccalauréat et de la sélection à l'entrée à l'université, et pour le maintien et le développement de la voie professionnelle du lycée sous statut scolaire, au ministère le jour du CSE (Conseil Supérieur de l'Éducation). C'est dans ce contexte que nous porterons les revendications du premier degré de Seine-Saint-Denis.*

## **Tou-tes en grève le jeudi 14 décembre 2017**

**pour un plan de développement  
du système éducatif en Seine-Saint-Denis :  
pour les moyens dont les écoles du 93 ont besoin !  
Pour le respect des droits des personnels !**

En **1998**, la mobilisation du département nous a permis d'obtenir la création de 3000 postes dans un « plan de rattrapage » pour l'Éducation nationale.

Mais avec plus de 20 000 élèves de plus en 10 ans, les suppressions de postes du quinquennat Sarkozy **entre 2007 et 2012**, et l'insuffisance des créations sous Hollande, l'école s'est à nouveau retrouvée asphyxiée.

En 2014, la rentrée était tellement catastrophique, qu'elle a obligé la DSDEN à recruter en urgence des centaines d'enseignant-es contractuel-les pour mettre des adultes devant toutes les classes. Face à cette situation, le Ministère a été contraint de mettre en place un concours supplémentaire et de recruter 1 000 enseignant-es titulaires sur deux ans. Les mobilisations des personnels, des parents d'élèves et des organisations syndicales du département ont permis d'obtenir ces recrutements, la création de 1240 postes en 3 ans, et de créer par exemple 40 postes de RASED à cette rentrée.

Mais la hausse démographique se poursuit : **sans une dotation en postes importante pour la prochaine rentrée, les écoles connaîtront à nouveau une dégradation rapide des conditions d'enseignement.** Déjà la mise en place des « CP à effectifs réduits » en REP+ dans la précipitation et sans moyens supplémentaires, met à mal les capacités de remplacement et le dispositif PDMQDC, alors que les enseignants et les équipes devraient pouvoir s'organiser librement. Qu'en sera-t-il avec l'extension du dispositif aux écoles classées REP et aux CE1 à la rentrée prochaine ?

**Nous sommes en pleine période de débat budgétaire. L'intersyndicale SNUipp-FSU, SNUDI-FO, CGT Educ'action, SUD-Education et CNT Education appelle tou-tes les collègues à la grève le 14 décembre, pour exiger :**

- **une dotation en postes à la hauteur des besoins** : c'est maintenant que cela se décide ! Baisse des effectifs dans toutes les classes, RASED, remplaçant-es, « plus de maîtres que de classes », maintien des décharges de direction 93, mais aussi postes de formateurs-trices, de référent-es et conseiller-es à la scolarisation des enfants handicapés, médecine scolaire, etc... gagnons maintenant les postes nécessaires dans notre département.
- **le maintien, la formation et la titularisation des personnels aujourd'hui en CUI exerçant des missions d'aide à la direction d'école, et le recrutement de tous les AVS nécessaires pour l'accompagnement des enfants handicapés dans les classes.** Très peu de CUI ont été recrutés depuis le 1<sup>er</sup> septembre dans notre département. Des AESH sont recrutés, mais en nombre totalement insuffisant, et pendant ce temps, des collègues CUI expérimenté-es sont renvoyé-es au chômage !
- **la prise en compte de toutes les situations d'écoles dans les discussions qui s'ouvrent sur la nouvelle carte de l'Education prioritaire pour septembre 2019,** quel que soit le classement du collège de réseau. En attendant, les **écoles en NEP** doivent garder les normes Education prioritaire pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive avant la nouvelle carte, de même que les collègues qui bénéficiaient de la clause de sauvegarde de l'indemnité REP !
- Enfin, à côté des postes à créer, il faut aussi **recruter des enseignant-es** pour les affecter sur ces postes. La reconduction du concours supplémentaire doit permettre un recrutement massif d'enseignant-es fonctionnaires d'Etat.
- **Collègues stagiaires** : pour des conditions de travail et de formations décentes ! Halte à la pression !
- **Pour enrayer la « crise » du recrutement, il faut une véritable amélioration des conditions de travail et de vie des enseignant-es.**  
La déréglementation des droits des personnels doit cesser : même des collègues reconnu-es travailleurs-euses handicapé-es n'obtiennent pas les allègements de service dont ils et elles ont besoin. *Mutations, temps partiels, détachements, droit au logement...* : **Tou-tes ensemble, exigeons le respect des droits des enseignant-es de Seine-Saint-Denis !**

**Les écoles de Seine-Saint-Denis peuvent se faire entendre :**

A l'appel de l'intersyndicale de Seine-Saint-Denis,

**TOU-TES en GREVE le jeudi 14 décembre !**

**TOU-TES à la manifestation  
à Paris à 11h30  
(lieu de rendez-vous à préciser)**

**Nous invitons tou-tes nos collègues à se rassembler, à échanger dans leur école, à lister et préciser les revendications en décidant la mobilisation le 14 décembre, y compris en débattant des suites à donner.**